possible. Je sais qu'il est d'accord avec moi qu'il ne convient pas d'adresser de semblables remarques au président du comité. J'espère bien qu'il saisira l'occasion que je lui accorde pour retirer sans condition les paroles qu'il vient de prononcer.

[Note de l'éditeur: Le député de Hull n'ayant donné aucune réponse.]

- M. le président: Est-ce que je comprends que l'honorable député refuse de retirer ses paroles?
- M. Caron: Monsieur le président, il est bien difficile de retirer des paroles qu'on sait fondées sur la vérité.
- M. le président: Alors, je suis obligé de faire rapport à M. l'Orateur.
- M. Caron: Certains députés de l'autre côté de la Chambre font des remarques qui devraient aussi être retirées.
- M. le président: Je compte bien que les honorables députés sauront retenir leurs remarques jusqu'à l'arrivée de l'Orateur.

L'hon. M. Flynn: Salaud!

- M. Caron: L'honorable ministre vient de faire à mon égard une remarque désobligeante que je lui demande de retirer.
- M. Rouleau: Monsieur le président, je demanderais que l'honorable député de Québec-Sud (M. Flynn) veuille bien retirer le mot «salaud» qu'il vient de prononcer à l'adresse du député de Hull.
- M. le président: Pour le moment, la séance est suspendue et il n'y a pas lieu de continuer le débat.

(Traduction)

- M. Peters: Il n'exige pas que les honorables vis-à-vis retirent ce qu'ils ont dit.
- (M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité présente le rapport suivant:)

Au cours de l'examen des crédits du ministère du Travail, au comité des subsides, l'honorable représentant de Hull a accusé le président de se montrer partial dans ses décisions. Il a été invité à retirer ses observations, mais s'est obstiné dans son refus. Je vous soumets donc le présent rapport, monsieur l'Orateur.

- M. l'Orafeur: Les honorables députés ont entendu le rapport du président du comité où il est question du député de Hull (M. Caron). Par suite de ce rapport, je dois demander au député de Hull de formuler les explications qu'il juge à propos, puis de se retirer afin que la Chambre se prononce sur la question.
- M. Caron: Monsieur l'Orateur, je suis prêt à accepter les conséquences de mes paroles, espérant contribuer ainsi à améliorer la marche de nos travaux lorsque nous siégeons en comité.

[M. le président.]

M. l'Orateur: Je pense que le député de Hull doit maintenant se retirer pendant que la Chambre décide des mesures à prendre.

[Et M. Caron s'étant retiré:]

- L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser à ce sujet. Les paroles du député de Hull ont-elles été consignées fidèlement au hansard? Le compte rendu est-il clair afin que nous sachions exactement ce qui a été dit?
- M. l'Orateur: Je ne puis que consulter le président du comité ou bien les députés qui étaient présents le sauraient peut-être. Sauf erreur, tout a été consigné au compte rendu et il n'y a eu aucune interruption.
- L'hon. M. Pickersgill: J'aurais cru, monsieur l'Orateur, que la Chambre n'avait pas le droit de demander ce qui s'était passé au comité et devait se contenter du rapport qui lui était fait par le président.
- L'hon. M. Churchill: En l'occurrence, monsieur l'Orateur, je n'ai pas d'autre choix que de proposer, appuyé par le ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn):

Que le député de Hull (M. Caron) soit exclu de la Chambre pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

- L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, avec votre permission, j'aurais quelque chose à dire à propos de la motion.
- M. l'Orateur: Je dois informer l'honorable député de Laurier que la motion est de celles qu'on ne peut débattre. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: Adoptée.

Des voix: Non.

L'hon. M. Chevrier: Non, non. Nous sommes contre.

Une voix: Il est temps de vous réveiller.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je mets donc la motion aux voix.

L'hon. M. Chevrier: C'est honteux.

(La motion de l'honorable M. Churchill, mise aux voix, est adoptée.)

ONT VOTÉ POUR:

MM. MM. Aiken Campbell (Lambton-Kent) Allard Campbell (Stormont) Balcer Cardiff Baldwin Bell (Carleton)
Bell (Saint-Jean-Casselman (Mme) Chambers Albert) Charlton Browne (Saint-Jean-Chatterton Churchill Ouest) Brunsden Clancy Cadieu Coates